



7th Floor, Frost Building South
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Telephone: 416-325-0400
Facsimile: 416-327-0374

7^e étage, Édifice Frost Sud
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Téléphone : 416-325-0400
Télécopieur : 16-327-0374

Monsieur Bryan P. Davies
Président
Autorité ontarienne de réglementation des services financiers
5160, rue Yonge, 14^e étage
Toronto, ON M2N 6L9

Monsieur,

Alors que vous commencez à planifier l'année 2021-2022, j'ai le plaisir de vous écrire en votre qualité de président de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) pour vous fournir une lettre exposant les attentes et l'orientation de l'ARSF pour l'année à venir. Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre expose mes attentes à l'égard de l'ARSF pour l'exercice 2021-2022.

Les organismes régis par un conseil d'administration de l'Ontario sont des partenaires essentiels pour assurer la prestation de services de haute qualité à la population de l'Ontario. L'ARSF joue un rôle essentiel dans la réglementation des secteurs des services financiers non liés aux valeurs mobilières et des régimes de retraite en Ontario. Grâce au travail que vous et vos collègues membres du conseil d'administration entreprenez pour établir les buts, les objectifs et la direction stratégique de l'ARSF, celle-ci est en mesure d'entretenir des secteurs de services financiers forts, durables, compétitifs et innovants. Ce travail permet également de promouvoir la stabilité et des normes élevées de conduite des affaires, et de protéger les droits et les intérêts des consommateurs et des bénéficiaires de régimes de retraite. Il est important que cette orientation soit conforme aux priorités du gouvernement, au mandat de votre organisme, aux politiques et directives clés et à mes instructions, le cas échéant. Je vous remercie pour votre volonté de servir.

En tant que membre du gouvernement de l'Ontario, je m'attends à ce que tous les organismes agissent dans l'intérêt de la population de l'Ontario en faisant preuve d'efficacité et en optimisant les ressources. Alors que les particuliers et les employeurs sont confrontés à d'immenses défis en raison de la COVID-19, cette attente est plus importante que jamais. Dans chaque action, décision et dépense, j'attends de vous que vous preniez en compte les intérêts du contribuable et des personnes que nous servons. Cela comprend les éléments suivants :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- définir et saisir les occasions d'améliorer la viabilité du programme;
- cibler et réaliser des gains d'efficacité et des économies;
- respecter les orientations pertinentes concernant la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, les mesures provisoires en matière de biens immobiliers et les critères d'emplacement du bureau de l'organisme.

2. Transparence et responsabilisation

- se conformer aux directives et aux politiques pertinentes du gouvernement et garantir la transparence et la responsabilisation en matière de déclaration;
- satisfaire aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, et répondre aux constatations issues de vérifications, le cas échéant;
- cibler les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées et nécessaires pour soutenir de manière efficace le rôle du conseil dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme.

3. Gestion des risques

- élaborer et mettre en place un processus efficace d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques, y compris la planification et la réponse aux situations d'urgence, comme la COVID-19.

4. Gestion des effectifs

- optimiser la main-d'œuvre de l'ARSF pour favoriser l'atteinte efficace des priorités du gouvernement, tout en renforçant les normes de service à la clientèle.

5. Collecte de données

- améliorer l'utilisation des données par l'ARSF dans le cadre du processus décisionnel, le partage et la présentation de renseignements, notamment en exploitant les solutions de données nouvelles ou disponibles pour éclairer la production de rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services;
- appuyer la transparence et le partage de données avec le ministère, au besoin.

6. Prestation de services numériques et service à la clientèle

- explorer et mettre en place des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la fourniture de services en ligne et continuer de satisfaire aux normes de service à la clientèle et de les dépasser tout au long de la transition;
- utiliser un éventail d'approches ou d'outils pour garantir la fourniture de services en toutes circonstances, notamment pendant la crise de la COVID-19.

En plus de ces priorités à l'échelle du gouvernement, je m'attends à ce que l'ARSF se concentre sur les points suivants :

Contribution aux objectifs intersectoriels de réduction du fardeau en continuant à :

- revoir les orientations héritées et les exigences en matière de dépôt de données sur une base continue en fonction des consultations avec les intervenants et du cadre d'orientation de l'ARSF;
- mettre en œuvre des normes de service et des mesures de rendement significatives et achever le développement d'outils pour soutenir l'analyse coût/bénéfice et la quantification des économies de coûts.

Amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de la réglementation dans tous les secteurs en continuant à :

- protéger l'intérêt public en améliorant l'expertise réglementaire de l'ARSF, la collaboration avec les parties prenantes (y compris la collaboration avec d'autres organismes de réglementation) et la transparence;
- cerner et soutenir les occasions de permettre l'innovation et la transformation des entreprises dans tous les secteurs, y compris la consultation des parties prenantes;

- appuyer une réglementation efficace et souple en modernisant les systèmes et les processus pour améliorer les activités fondamentales de réglementation.

Soutien des initiatives de réforme du gouvernement pour les secteurs des services financiers et des régimes de retraite de l'Ontario, y compris, notamment :

- modernisation en cours du cadre de l'assurance, notamment en réduisant le fardeau et en soutenant les priorités politiques du gouvernement;
- soutenir la prochaine phase du plan directeur pour le système d'assurance-automobile de l'Ontario, en mettant l'accent sur la réduction des coûts et en favorisant l'innovation et la concurrence sur le marché;
- travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre en vertu de la Loi de 2019 sur la protection du titre des professionnels des finances;
- soutenir la mise en œuvre d'un nouveau cadre législatif fondé sur des principes pour le secteur des caisses populaires;
- appuyer les prochaines étapes de l'examen législatif de la Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques;
- continuer à faire participer le secteur des pensions par l'entremise des comités consultatifs techniques et du Comité consultatif des retraités afin de soutenir l'élaboration de meilleurs processus, de meilleures orientations et de meilleures approches en matière de réglementation;
- respecter les directives et les politiques en matière de gestion des dépenses et de rémunération des cadres.

En se concentrant sur la réalisation des priorités susmentionnées, l'ARSF devrait viser à limiter les augmentations de coûts pour les secteurs réglementés, en maintenant les évaluations sectorielles stables à moyen terme. Grâce à ces mesures, l'ARSF peut s'appuyer sur son travail en cours pour soutenir et mettre en œuvre les priorités du gouvernement. De cette façon, nous pouvons continuer à nous assurer que l'ARSF continue à entretenir des secteurs de services financiers forts, durables, compétitifs et innovants.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues du conseil d'administration, pour votre soutien continu et pour vos précieuses contributions. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec David Wai, sous-ministre adjoint, Division des politiques en matière de services financiers, au 416 459-3719 ou à david.wai@ontario.ca.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature de Rod Phillips]
Rod Phillips
Ministre des Finances

c : Greg Orencsak, sous-ministre, ministère des Finances
Nancy Mudrinic, sous-ministre associée, ministère des Finances
David Wai, sous-ministre adjoint, ministère des Finances
Nicole Stewart, sous-ministre adjointe, ministère des Finances

Michael Waterston, directeur (intérim.), Direction⁵ des services juridiques, ministère
des Finances

.../2